

Danse : classe terminale

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de danse au cycle terminal

L'enseignement optionnel de danse proposé au cycle terminal vise à approfondir une culture chorégraphique plurielle, partagée et ambitieuse, accessible à tous. Il repose sur la rencontre avec les œuvres, les artistes, en partenariat avec les lieux artistiques et culturels. Au sein de l'établissement, cet enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée d'au moins un professeur titulaire d'une certification complémentaire arts option danse.

La démarche de création s'inscrit au cœur de cet enseignement qui articule de manière indissociable les dimensions pratique et théorique.

L'élève s'implique physiquement dans des démarches de création chorégraphiques variées ; il en analyse les différents langages. Il porte un regard sensible et ouvert sur le monde, développe son envie de créer ainsi que son esprit critique et réflexif sur la danse ; il apprend à s'engager.

Dans le prolongement de l'esprit d'ouverture et de découverte développé dans les classes précédentes, la création individuelle et collective de projets chorégraphiques implique d'appréhender le corps, la danse, les œuvres pour opérer ses propres choix. Privilégier au cycle terminal la rencontre avec différents publics, selon des modalités variées, permet à l'élève de développer une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec l'autre. S'engager dans une démarche de transmission ou de partage et d'échange de pratiques avec d'autres publics implique d'appréhender l'autre dans sa singularité et de savoir collaborer au sein d'un groupe.

La culture chorégraphique plurielle, partagée et ambitieuse est développée dans le cadre de démarches de création chorégraphique abouties. Elle permet à l'élève de développer des compétences transversales et des qualités précieuses, telles que la curiosité, la créativité, l'esprit de solidarité, d'ouverture et d'initiative. Ces démarches renforcent les capacités de communication et de conduite de projet. L'acquisition de ces compétences constitue un atout précieux pour la réussite aux épreuves du baccalauréat, notamment à l'épreuve orale terminale, et pour sa projection vers un parcours post-baccalauréat ambitieux.

• Enjeux

En terminale, les élèves qui suivent l'enseignement optionnel consolident les connaissances acquises et les compétences construites dès l'année de seconde ou de première, mobilisables et valorisables au sein de leur projet d'orientation.

Les élèves qui choisissent d'associer l'enseignement de spécialité et l'enseignement optionnel profitent de la complémentarité de ces deux enseignements pour approfondir leurs compétences, pour enrichir et individualiser leur parcours de formation avec une forte valence artistique.

• Finalités

L'enseignement optionnel vise trois finalités principales :

- s'engager dans l'expérimentation, initier une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec d'autres publics ;
- développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux ;
- approfondir une pensée réflexive sur ses prestations et sur les pratiques chorégraphiques.

- **Architecture du programme**

Les programmes du cycle terminal présentent successivement des attendus de fin de lycée, des compétences par niveau de classe, un thème d'étude, des modalités de mise en œuvre, des préconisations pour l'évaluation. Le choix est délibérément porté sur une entrée par les compétences. Il revient au professeur, dans son activité de conception, d'identifier les connaissances, les capacités, les attitudes à développer chez les élèves en tant qu'éléments constitutifs des compétences et de concevoir des situations d'enseignement et des dispositifs d'évaluation permettant ces acquisitions.

Attendus de fin de lycée

Les attendus de fin de lycée correspondent à de solides acquis pour le lycéen engagé dans l'enseignement optionnel de danse et garantissent des conditions favorables pour son futur parcours de formation. Ils sont au nombre de trois :

- connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives ;
- conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers ;
- analyser sa démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.

Compétences

Pour atteindre les attendus de fin de lycée, l'élève construit ses compétences à travers des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique et chercheur. Les situations d'apprentissages et/ou d'évaluation afférentes seront toujours contextualisées au regard de ces différentes postures de l'élève. Cela nécessite de la part de ce dernier de mobiliser ses ressources en s'engageant dans les actions suivantes : **choisir, créer, transmettre et se situer**.

Fruit d'apprentissages progressifs, le degré d'acquisition de ces compétences doit se révéler et être validé dans le contexte spécifique des évaluations mises en place durant le parcours de formation de l'élève.

- **Choisir**

- Définir la finalité et la forme de son projet chorégraphique : performance, spectacle, bal, battle, partage de pratique, vidéo danse...
- Définir la place du spectateur dans son projet chorégraphique.
- Assumer différents rôles au sein d'un projet chorégraphique : chorégraphe, assistant, interprète, dramaturge, scénographe, régisseur, médiateur...
- Ajuster son interprétation selon les projets chorégraphiques.

- **Créer**

- S'engager dans une recherche artistique au service d'un projet chorégraphique personnel.
- Utiliser les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique.
- Mobiliser les outils de l'improvisation au service de son projet chorégraphique.

- **Transmettre**

- S'approprier les modalités de transmission d'une pratique chorégraphique.
- Engager l'autre dans son projet chorégraphique par la pratique et l'échange.
- Expliquer son positionnement artistique, en rapport avec ses sources et références.

- **Se situer**

- Situer sa démarche de création dans le paysage de la création chorégraphique actuelle.
- Identifier les sources et références qui soutiennent la création de son projet chorégraphique.
- Exploiter ses carnets de bord annuels, reflets des expériences de son parcours.
- Partager à l'écrit ou à l'oral un regard réflexif sur la danse et ses enjeux historiques et contemporains.

Thème d'étude

Le thème d'étude se déploie à travers plusieurs axes de questionnement qui orientent le choix des professeurs et permettent d'articuler les compétences visées et les attendus de fin de lycée. Ces axes non exhaustifs permettent de définir, avec le partenaire culturel et les artistes associés, le choix des œuvres et leur traitement didactique. Véritable guide pédagogique, il cible les contenus, notions et concepts à acquérir. Le thème d'étude offre aux élèves l'opportunité de vivre l'expérience du mouvement dansé et de son écriture, de porter sur la danse un regard éclairé et sans cesse renouvelé. Il l'amène à s'interroger et à identifier des problématiques, à construire un discours argumenté. Au cœur de ce thème d'étude se construit l'interdisciplinarité.

- **La danse, une expérience de la transmission**

Il s'agit d'amener l'élève à vivre et à questionner les processus de transmission de la danse. Ce thème d'étude peut être traité à travers un ou plusieurs axes. Par exemple : la transmission de vocabulaires gestuels, d'approches corporelles ou d'une démarche personnelle, la pratique et l'analyse de relectures d'œuvres chorégraphiques, l'utilisation de la notation comme mémoire de l'œuvre, les notions de reprise, de réinterprétation, de citation, de copie, la tension entre transmission et transgression, l'observation de modes de transmissions culturelles...

Cette interrogation amène l'élève à appréhender la danse comme transmission d'enjeux de mémoire et comme expérience sociale d'appropriation, de partage et de réinvention.

Des outils pratiques et théoriques propres au champ chorégraphique sont mobilisés par le professeur et par les élèves pour traiter le thème d'étude. Ils portent sur le corps en mouvement, l'écriture chorégraphique, la réception et l'analyse de l'œuvre, la référence aux œuvres et aux artistes. Ces outils sont précisés dans la partie « Conditions de mise en œuvre de l'enseignement optionnel de danse ».

La définition de problématiques peut orienter la réflexion en fonction des œuvres étudiées.

Évaluation

L'évaluation des apprentissages est un outil au service de la formation des élèves. Le professeur conçoit des situations d'évaluation qui permettent de révéler le degré d'acquisition des compétences à un moment donné du parcours de l'élève.

Une évaluation continue, progressive et explicite des apprentissages est assurée pour tous les élèves. Cette évaluation est en cohérence avec les compétences visées en classe de terminale. Elle s'appuie, *a minima*, sur les éléments suivants :

- créer, interpréter, présenter et/ou transmettre une chorégraphie, un dispositif chorégraphique, individuel ou collectif en lien avec le thème d'étude ;
- analyser, seul et à plusieurs, sa prestation (notamment par la captation vidéo) de danseur ou de chorégraphe ;

- construire un propos oral ou écrit qui témoigne d'une analyse réflexive sur la danse et ses enjeux ;
- produire, présenter son carnet de bord comme « trace » révélatrice de son cheminement artistique.

Conditions de mise en œuvre de l'enseignement optionnel de danse

Les conditions de mise en œuvre des enseignements précisent les éléments contextuels incontournables pour garantir la qualité de la formation et son niveau d'exigence. Elles proposent également des outils qui peuvent orienter l'équipe pédagogique dans la conception des séquences d'enseignement.

Pour un enseignement de qualité, il est nécessaire de réunir des conditions de mise en œuvre optimales qui garantissent l'acquisition des compétences attendues et l'équité territoriale.

Partenariat : l'équipe pédagogique du lycée est responsable de l'enseignement. L'expertise professionnelle est partagée entre l'équipe pédagogique, le partenaire culturel et les intervenants. En ce sens la collaboration avec les artistes est une condition *sine qua non*. Les rencontres avec l'artiste ont lieu sous différentes formes (observation du travail de création, conférence, atelier, spectacle, etc.) et de manière articulée avec le travail mené en classe. La fréquentation des lieux artistiques et la rencontre avec l'œuvre, parts constitutives de l'enseignement, prennent des formes variées (avant, pendant, après le spectacle, retour artistique, dossier de presse, médiation, etc.). Dans la mesure du possible, ce partenariat donne lieu à des stages de sensibilisation aux métiers variés du spectacle vivant.

Outils : le professeur s'appuie sur des outils pratiques et théoriques pour construire les contenus d'enseignement et permettre à l'élève de vivre des expériences de danseur, de chorégraphe, de spectateur, de critique, de chercheur nécessaires à la construction des compétences visées. L'expression orale est privilégiée pour aider l'élève à rendre compte de ses expériences, à prendre conscience de ses acquis, à présenter un projet et à convaincre un jury (au sein du lycée, à l'université, en milieu professionnel...).

Outils relatifs au corps en mouvement : ils permettent de penser, d'analyser et d'agir. Des outils pratiques guident la mise en mouvement du corps (par exemple les différentes techniques du mouvement dansé, les relations à l'espace et au temps, les notions de présence, d'écoute, etc.), d'autres guident l'analyse du corps en mouvement (anatomie, prise de conscience du corps, théorie de l'analyse du mouvement de Laban, analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, etc.).

Les outils de notation formalisés (notations Feuillet, Benesh, Labanotation, symbolisation du mouvement dansé...) ainsi que la diversité des pratiques partitionnelles permettent d'analyser le geste dansé ou de développer une écriture personnelle.

Outils de l'écriture chorégraphique : l'élaboration d'un projet chorégraphique repose sur une diversité de processus de composition qui génèrent une pluralité d'écritures chorégraphiques. L'élève est initié à différents outils de composition, issus de la danse et empruntés à d'autres arts (unisson, contrepoint, collage, narration, aléatoire, improvisation, règles du jeu, champ et hors champ, interaction transdisciplinaire, etc.) et, au-delà du corps, à d'autres matériaux artistiques (lumières, sons, costumes, nouvelles technologies, etc.). Un projet chorégraphique naît de l'intention de création de l'auteur. Il s'agit d'identifier le point de départ, le sens, les enjeux, l'intention, les problématiques de recherche propres aux démarches artistiques explorées.

Outils de la réception et de l'analyse d'œuvre : c'est dans la dimension de rencontre avec le public qu'une forme chorégraphique acquiert son statut d'œuvre. L'élève doit être guidé dans ce travail de réception et d'analyse : il apprend à identifier un dispositif spectaculaire avec des outils de lecture de l'écriture chorégraphique, scénographique et dramaturgique. Il approfondit sa compréhension des œuvres par l'appréhension des contextes sociologiques,

anthropologiques, politiques et à partir d'un regard porté sur l'ensemble du parcours de l'auteur.

Outils de référence aux œuvres et aux artistes : l'élève apprend à collecter des références, à se les approprier, à les utiliser pour nourrir sa pensée et sa pratique. Il pourra expérimenter différents usages de la référence (énonciation, citation, emprunt, recyclage, hybridation, etc.).

Ressources : au-delà des ressources au sein de l'établissement, de celles disponibles auprès des différents partenaires et lieux culturels, le professeur peut s'appuyer sur des banques de données numériques nationales. Ces documents permettent d'éclairer l'étude de la danse. Par ailleurs, il est important de guider l'élève dans la construction d'une bibliographie qui l'accompagnera dans son parcours de lycéen, voire d'étudiant.

Carnet de bord : le carnet de bord est une trace des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique et chercheur. Guidé par le professeur, l'élève l'élabore de manière autonome. Il l'enrichit d'expériences personnelles menées hors du lycée (lecture, visite d'un musée, exposition, écoute d'une musique, etc.). Il y mène une analyse réflexive et sensible qu'il peut problématiser selon des axes choisis en cohérence avec son parcours de formation. La forme de présentation de ce carnet est libre. Son élaboration peut débuter dès la classe de seconde et se poursuivre au fil du parcours de l'élève. Il peut également contribuer à l'évaluation des apprentissages et permettre au professeur de différencier ses contenus et de personnaliser son enseignement. Il aide l'élève à identifier les compétences qu'il construit.

Conditions matérielles : une attention particulière doit être portée aux espaces de pratique. Les élèves ont accès à une salle de danse au sein du lycée ou, dans le cadre d'un partenariat, dans une structure culturelle ou encore au sein des collectivités territoriales. Les salles dédiées permettent, autant que possible, la pratique et l'enseignement théorique.

Organisation des enseignements : cet enseignement, d'un volume global de trois heures, rend indissociables les dimensions pratique et théorique. Indépendamment des volumes horaires dédiés, toute séquence d'enseignement ne peut éluder une des deux dimensions. Les projets interdisciplinaires, avec d'autres arts ou d'autres enseignements, et la co-intervention sont encouragés. Dans les emplois du temps, une attention particulière est portée à la répartition, sur la semaine, de créneaux distincts pour la danse et pour l'éducation physique et sportive

Synthèse du programme - Enseignement optionnel de danse - Classe terminale - 3 heures

Enjeux et finalités	S'engager dans l'expérimentation, initier une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec d'autres publics. Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux. Approfondir une pensée réflexive sur ses prestations, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde.			
Attendus de fin de lycée	Connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives. Conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers. Analyser sa démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.			
Compétences	Choisir - Définir la finalité et la forme de son projet chorégraphique : performance, spectacle, bal, battle, partage de pratique, vidéo danse... - Définir la place du spectateur dans son projet chorégraphique - Assumer différents rôles au sein d'un projet chorégraphique : chorégraphe, assistant, interprète, dramaturge, scénographe, régisseur, médiateur ... - Ajuster son interprétation selon les projets chorégraphiques.	Créer - S'engager dans une recherche artistique au service d'un projet chorégraphique personnel. - Utiliser les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique. - Mobiliser les outils de l'improvisation au service de son projet chorégraphique	Transmettre - S'approprier les modalités de transmission d'une pratique chorégraphique. - Engager l'autre dans son projet chorégraphique par la pratique et l'échange. - Expliquer son positionnement artistique, en rapport avec ses sources et références.	Se situer - Situer sa démarche de création dans le paysage de la création chorégraphique actuelle. - Identifier les sources et références qui soutiennent la création de son projet chorégraphique. - Exploiter ses carnets de bord annuels, reflets des expériences de son parcours. - Partager à l'écrit ou à l'oral un regard réflexif sur la danse et ses enjeux historiques et contemporains.
Thèmes d'étude	La danse, une expérience de la transmission			
Évaluation	Une évaluation continue, progressive et explicite pour tous dans le cadre du contrôle continu.			

Synthèse du programme - Enseignement optionnel de danse - De la seconde à la terminale - 3 heures

	classe de seconde	classe de première	classe terminale
Enjeux et finalités	<ul style="list-style-type: none"> - Vivre et explorer des pratiques plurielles en danse et les étapes du processus de création artistique. - Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux. - Approfondir une pensée réflexive sur ses prestations, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans l'expérimentation, initier une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec d'autres publics. - Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux. - Approfondir une pensée réflexive sur ses prestations, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde. 	
Attendus de fin de Lycée	<p>Connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives. Conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers. Analyser sa démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.</p>		
Compétences	<p>Découvrir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire par la pratique des repères sur l'anatomie fonctionnelle du corps et le mouvement dansé. - Construire une conscience de son corps en relation à l'espace et aux autres. - Différencier les styles de danse et connaître des approches techniques et sensibles pour enrichir sa motricité et son vocabulaire dansé. - Explorer les démarches de création de différents chorégraphes. <p>Créer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les différents paramètres du mouvement dansé et les procédés d'écriture chorégraphique au service 	<p>Expérimenter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et exploiter les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique. - S'appropriier les outils de l'improvisation. - Connaître et s'approprier des démarches, des processus et des procédés de composition. <p>Créer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter différents styles et techniques de danse pour s'engager dans la création d'une gestuelle personnelle. - Engager une sensibilité et révéler sa singularité par l'expérience de 	<p>Choisir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir la finalité et la forme de son projet chorégraphique. - Définir la place du spectateur dans son projet chorégraphique. - Assumer différents rôles au sein d'un projet chorégraphique. - Ajuster son interprétation selon les projets chorégraphiques. <p>Créer</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans une recherche artistique au service d'un projet chorégraphique personnel. - Utiliser les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique.

	<ul style="list-style-type: none"> - d'une intention artistique. - Collaborer avec des partenaires au service d'un projet commun. - Réguler un travail chorégraphique en cours, partager et confronter ses points de vue avec ceux des autres. <p style="text-align: center;">Rencontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accepter une rencontre sensible avec les œuvres dans un esprit d'ouverture et de questionnement. - Situer les œuvres et les artistes par la compréhension des contextes culturel, scientifique, politique, économique de la création. - Appréhender la diversité et la singularité des propositions et des points de vue. <p style="text-align: center;">S'interroger</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans une réflexion et une analyse individuelle et collective sur la place du corps et de la danse dans les sociétés. - Concevoir, tenir et présenter un carnet de bord annuel, reflet de ses expériences, de son engagement et de sa réflexivité (ateliers pratique, rencontres avec les artistes, les œuvres, les spectacles et lieux culturels). 	<ul style="list-style-type: none"> - différents registres d'interprétation. - S'organiser de façon autonome au sein d'un processus de création artistique et en connaître les étapes. <p style="text-align: center;">Partager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les caractéristiques de l'autre pour créer son projet chorégraphique. - Transmettre une danse ou un dispositif chorégraphique à différents publics. - Contribuer collectivement à la réussite d'un projet commun. <p style="text-align: center;">Analyser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser des œuvres selon leur processus de création, leur inscription dans les contextes historique, social, scientifique et politique ainsi que dans le parcours de l'artiste. - Analyser individuellement et collectivement sa démarche de création et réguler le travail en cours. - Concevoir, tenir et présenter un carnet de bord annuel, reflet de ses expériences, de son engagement et de sa réflexivité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les outils de l'improvisation au service de son projet chorégraphique. <p style="text-align: center;">Transmettre</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier les modalités de transmission d'une pratique chorégraphique. - Engager l'autre dans son projet chorégraphique par la pratique et l'échange. - Expliquer son positionnement artistique en rapport avec ses sources et références. <p style="text-align: center;">Se situer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer sa démarche de création dans le paysage de la création chorégraphique actuelle. - Identifier les sources et références qui soutiennent la création de son projet chorégraphique. - Exploiter ses carnets de bord annuels, reflets des expériences de son parcours. - Partager à l'écrit ou à l'oral un regard réflexif sur la danse et ses enjeux historiques et contemporains.
<p>Thèmes d'étude</p>	<p>La danse : une approche plurielle</p>	<p>La danse : une expérience de l'altérité</p>	<p>La danse : une expérience de la transmission</p>
<p>Évaluation</p>	<p>Une évaluation continue, progressive et explicite pour tous dans le cadre du contrôle continu.</p>		